



Synthèse du Rapport d'évaluation de la Coopérative Audyssées, suite au Voyage évaluatif en Haute Vallée de l'Aude par l'Association Zoein

Émanant de la société civile sous statut associatif en 2019, la Coopérative Audyssées a été transformée en 2022 sous forme de Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC). Elle est issue d'une dynamique de coopération territoriale plus longue, initiée dès 2015 avec le Pôle Territorial de Coopération Économique (PTCE) 3.EVA dont **Joëlle Chalavoux**, actuelle Co-présidente de la SCIC, fut une des personnes instigatrices du PTCE.

La Coopérative agit comme un **outil d'accompagnement et d'ingénierie de coopération territoriale en faveur d'initiatives socio-économiques et écologiques**. Elle suscite, facilite, anime dans la durée une coopération multi-acteurs pour un autre mode de développement plus soutenable à l'échelle de la Haute-Vallée de l'Aude. Eu égard le contexte socio-économique et écologique territorial, **la Coopérative Audyssées constitue une réponse structurante et collective pour construire la résilience des personnes et du territoire**. Avec le Revenu de Transition Écologique (RTE), elle est un « **vecteur de dignité et de reconnaissance** », revalorisant symboliquement des acteurs d'un territoire qui se sentent oubliés et démontrant que des **dynamiques citoyennes positives** y sont possibles.

1. La Haute-Vallée de l'Aude un territoire rural fragile.

La Haute-Vallée de l'Aude est marquée par des indicateurs de précarité particulièrement élevés. La coopérative intervient sur un territoire de **43 000 habitants** (communautés de communes du Limouxin et des Pyrénées Audoises) comptant près de **2 000 bénéficiaires du RSA**.

Le bassin de vie d'Espérasa, cœur de l'expérimentation du RTE avec l'implantation du tiers-lieu d'Audyssées concentre 750 bénéficiaires du RSA, soit **15 % de sa population**. Le revenu moyen annuel par foyer fiscal dans la communauté de communes des Pyrénées Audoises est de **16 500 €**.

La situation est si critique qu'un acteur local la résume par une formule choc : *"On a la communauté de commune la plus pauvre de France métropolitaine, la suivante c'est Mayotte"*.

2. La Coopérative Audyssées : des fonctions clefs d'intermédiation et de renforcement des capacités individuelles et collectives.

Le caractère **inclusif** de l'accompagnement d'Audyssées est une spécificité de cette Coopérative de transition Ecologique, s'adressant à des « *petits porteurs de petits projets*¹ » souvent en situation de forte précarité. Les publics accueillis amènent la Coopérative à proposer un accompagnement combinant soutien individualisé, culture du soin et ingénierie de la coopération.

Elle déploie en particulier des **espaces de ressources stratégiques** tels que les Comités de Pilotage (**COPIL**) qui fonctionnent comme des « *conseils des sages* » d'après les porteurs de projet. Les COPIL mensuels offrent à ces derniers un regard extérieur qualifié pour identifier à la fois des freins et des leviers à leurs projets économiques. Par ailleurs, les **Audyssées thématiques** sont des événements ouverts qui assurent la mise en réseau et la visibilité des projets, ainsi que le lien direct avec les décideurs politiques et économiques locaux.

Malgré de faibles moyens financiers, la Coopérative met en place un soutien financier initial auprès des porteurs de projet de **2 400 €** durant six mois, renouvelable une fois. Ce (petit) soutien financier constitue pourtant un levier de sécurisation essentiel, offrant le temps nécessaire pour lancer une activité économique durant une année. Dès lors, une **convention de partenariat est établie entre les porteurs de projet et la SCIC**. Celle-ci invite les porteurs de projet à participer activement à la vie coopérative : partage de conseils, participation à la gouvernance de la SCIC. La culture de la réciprocité constitue un fondement des relations (formelles et informelles) au sein de la dynamique collective Audyssées.

Au-delà d'un soutien technique et financier, l'accompagnement d'Audyssées intègre l'enjeu de « prendre soin ». Audyssées cherche en effet à proposer un **cadre sécurisant auprès de l'ensemble de ses bénéficiaires**. La méthode d'accompagnement d'Audyssées repose sur des principes fondamentaux qui conditionnent la réussite des actions individuelles et collectives :

- **Écoute active et bienveillante** : La capacité à « prendre le temps » et à s'exprimer « sans être jugé.e » favorise la confiance et la prise de risque d'après certains porteurs de projet.
- **Soutien explicite** : Le sentiment d'être soutenu, au-delà de l'aspect financier, est un puissant moteur de persévérance.
- **Équité participative** : Le principe selon lequel chacun a droit à « **une même voix** » ancre la coopérative dans une pratique démocratique effective.

La Coopérative Audyssées ne se contente pas de soutenir des projets individuels. Elle cultive en particulier activement la coopération à l'échelle du territoire de la Haute-Vallée de l'Aude. Le **tiers-lieu d'Espéraz** qu'elle anime en est le « **cœur battant** ». Il permet la rencontre d'acteurs qui « *ne se seraient jamais parlé ailleurs* ». Cette dynamique se décline en une coopération formelle et informelle, faite d'échanges spontanés et de « coups de main » quotidiens qui créent un sentiment de sécurité. Elle repose également sur une coopération plus stratégique, perçue par les partenaires comme un véritable « **outil de transformation territoriale** » visant à irriguer l'ensemble de la Haute-Vallée de l'Aude.

¹ Selon l'expression de Benoît Prévost, Professeur des Universités, Montpellier, et sociétaire de la Coopérative Audyssées.

3. Audyssées des effets transformatifs multiples : une nouvelle figure d'un opérateur de développement social et économique en milieu rural ?

Le modèle spécifique d'Audyssée, qui articule accompagnement sur-mesure, prendre soin, et coopération territoriale, produit des effets tangibles et profonds sur les individus comme sur le territoire. La performance d'Audyssées ne se mesure pas uniquement à l'aune de la viabilité économique des projets soutenus, mais par sa capacité à générer des effets positifs, restaurant le pouvoir d'agir des individus et insufflant une nouvelle dynamique économique à l'échelle du territoire.

Au travers de son accompagnement, la Coopérative redonne un réel pouvoir d'agir aux (petits) porteurs de (petits) projets. Les bénéfices directs pour les individus sont multiples. Les porteurs de projet témoignent d'un gain de confiance en soi, d'optimisme et de légitimité. La coopérative agit comme un rempart efficace contre l'isolement professionnel et social. Elle est pour d'autres un « **révéléteur** » de compétences jusqu'alors « **invisibles** ». Ces effets combinés se traduisent par un renforcement des **capabilités** des individus (Amartya Sen), autrement dit à leur capacité à faire, à choisir et à être.

Sur un plan territorial, Audyssées agit comme **un moteur de re-dynamisation économique en faveur d'une re-direction écologique**. L'action de la coopérative contribue directement à favoriser l'accueil de nouveaux arrivants sur le territoire. Elle permet concrète l'émergence de projets économiques, écologiques et solidaires concrets, à l'instar des projets d'agro-foresterie, de tourisme durable... Elle renforce l'ancrage local des activités et donne accès à un réseau de soutien et de partenaires essentiels, et, par là-même, contribue à l'animation **d'un dialogue territorial**, notamment via son tiers-lieu qui crée des « *ponts entre citoyens et décideurs locaux* ».

4. Défis stratégiques et vulnérabilités du modèle d'Audyssées.

Les défis identifiés qui suivent ne doivent pas être perçus comme des faiblesses rédhibitoires, mais comme des points critiques de tension. La coopérative est en effet à un stade charnière de son développement dans lequel un **soutien ciblé de ses partenaires est indispensable** pour lui permettre de franchir un cap.

Défis stratégiques de la Coopérative Audyssées	
Fragilité du modèle économique de la Coopérative	La coopérative souffre d'une insécurité financière structurelle, due à une « <i>forte dépendance de financements externes</i> », qui est par ailleurs exacerbée par la nécessité d'intensifier un accompagnement crucial mais sous-financé. La fragilité de la viabilité économique des projets qu'elle soutient limite par ailleurs sa capacité d'auto-financement.
Sous-dimensionnement des ressources humaines	La coopérative « <i>souffre d'un manque de ressources humaines</i> ». Cette situation entraîne une surcharge de travail pour l'équipe en place, un « <i>risque fort d'épuisement</i> » et limite sa capacité à répondre de manière adéquate à la grande diversité des besoins des projets accompagnés.
Déficit de lisibilité et d'ancrage institutionnel	La « <i>complexité du montage technico-juridique</i> » (SCIC, PTCE, TZCLD) nuit à sa compréhension par les élus et les financeurs. Comme le résume un sociétaire : « <i>on ne peut pas vendre la complexité, il faut simplifier</i> ». Le soutien institutionnel, notamment à l'échelle intercommunale, est jugé « <i>insuffisant</i> » et fragilise l'ancrage du projet.

5. Piste de recommandations stratégiques pour la pérennisation de l'expérimentation du RTE en Haute-Vallée de l'Aude.

Les propositions d'actions qui suivent constituent de premières pistes d'amélioration en vue de renforcer les acquis et de surmonter les défis identifiés pour pérenniser l'action d'Audyssées. Pour autant, la mise en place d'un plan de développement et d'amélioration continue relève de la responsabilité et des choix des sociétaires de la Coopérative.

Quatre points clefs ont été identifiés pour renforcer le modèle socio-économique d'Audyssées :

1. **Faire reconnaître et financer les fonctions d'intermédiation territoriale et d'intervention sociale renouvelée d'ores et déjà mises en œuvre par la Coopérative.** Il est indispensable d'obtenir une reconnaissance et un financement dédiés pour les deux missions fondamentales d'Audyssées : l'animation de la coopération sur le territoire et l'accompagnement social & entrepreneurial dédié à de personnes souvent en situation de forte précarité. Ces fonctions qui constituent sa plus grande valeur ajoutée ne sont pas financées à leur juste valeur, ce qui fragilise structurellement son modèle économique.
2. **Consolider l'accueil et l'accompagnement des porteurs de projet, en particulier concernant la dimension relative à la viabilité économique des activités.** L'accueil de nouveaux porteurs de projet est à consolider, et il serait utile de mieux qualifier le niveau de maturité attendu pour bénéficier de l'accompagnement de la Coopérative. En outre, Audyssées devrait renforcer son accompagnement sur le modèle de rentabilité des activités économiques testées par les porteurs de projet. La Coopérative pourrait également renforcer son appui plus directement sur la dimension développement commercial de ces nouvelles activités. Cela peut passer par le renforcement des compétences internes ou par la construction de partenariats stratégiques avec des structures spécialisées présentes sur le territoire (ex: la CAE SAPIE).
3. **Clarifier l'offre territoriale de la Coopérative et rendre accessible auprès des décideurs locaux les ambitions du RTE en Haute-Vallée de l'Aude.** Il est urgent de rendre lisible et intelligible pour les non-initiés l'articulation entre les différentes structures de l'écosystème Audyssées : SCIC, PTCE, TZCLD. Audyssées doit (re)formuler clairement son **offre territoriale** et rendre plus appropriable le récit local du RTE auprès de ses partenaires politiques et financiers. L'enjeu est de les mobiliser plus efficacement et de renforcer leur **adhésion au projet politique et économique porté par Audyssées**.
4. **Renforcer sa stratégie d'alliances locales et élargir son périmètre géographique d'intervention.** Pour sortir de sa vulnérabilité, la coopérative doit dépasser son ancrage historique à Espéaza. Il est crucial de construire des alliances politiques solides à une échelle géographique plus large et d'intégrer pleinement l'échelle du **Pôle d'Equilibre Territoriale et Rural (PETR) Vallée de l'Aude** pour s'assurer un soutien institutionnel plus diversifié, stable et durable.

6. Pratiques et innovations inspirantes pour le Réseau Zoein France

Dans l'un des territoires les plus fragiles de France, la coopérative Audyssées a prouvé sa capacité à générer des impacts profonds, à restaurer la dignité et à recréer du lien là où les dispositifs classiques échouent. La Coopérative n'est pas simplement un projet d'accompagnement de plus, mais une infrastructure essentielle de l'innovation sociale pour une transition écologique juste en Haute-Vallée de l'Aude, potentiellement à l'échelle du PETR.

Les pratiques développées par Audyssées constituent des innovations sociales inspirantes, dont l'intérêt dépasse largement le contexte local. A l'échelle du réseau Zoein France plusieurs innovations et apprentissages peuvent être mis en exergue :

- **Les formats d'animation territoriale** (COPIL, Audyssées Thématiques) sont des outils légers, efficaces et répliquables pour initier des coopérations.
- **La complémentarité stratégique** entre le dispositif Revenu de Transition Écologique (RTE) et l'expérimentation Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée (TZCLD).
- **L'expérimentation du « RSA-RTE »** (sur la période 2022-2024), dans le cadre d'un partenariat avec le Conseil départemental de l'Aude qui permettait le cumul encadré du RSA avec un revenu d'activité, a été une innovation sociale majeure potentiellement transposable.

Tableau de synthèse de l'analyse par axes stratégiques du Référentiel Commun d'Évaluation des expérimentations du RTE

Axes du Référentiel d'Évaluation	Points forts identifiés	Difficultés et points de vigilance	Effets et impacts	Pistes de consolidation et d'amélioration
Accompagnement	Espaces de travail collectifs (COPIL, Audyssées thématiques); démarche bienveillante instaurant la confiance ; ancrage territorial fort des activités.	Manque de lisibilité de la méthode pour les parties prenantes ; accompagnement sur mesure difficile à assumer face à l'hétérogénéité des projets ; besoin de renforcer les étapes de qualification des modèles économiques entrepreneuriaux .	Sécurisation du démarrage des activités et rupture de l'isolement professionnel des porteurs de projets précaires.	Formaliser un parcours d'accueil pour les nouveaux arrivants ; accentuer la formation sur le business model soutenable ; renforcer les ressources humaines pour l'accompagnement économique.
Inclusion, Soins et Conditions de subsistance	Cadre sécurisant et inclusif ; culture du soin basée sur l'écoute active et la bienveillance ; soutien financier (RTE) comme levier de sérénité ; aide financière initiale de 2400 € ; égalité des voix en gouvernance.	Surcharge de travail de l'équipe permanente ; manque d'implication de professionnels du soin ; insécurité financière structurelle de la coopérative ; manque d'espaces confidentiels au tiers-lieu.	Renforcement de l'estime de soi, de la dignité et du pouvoir d'agir (capabilités) des personnes en situation de précarité.	Outiller les compétences relationnelles (CNV) ; prévenir les risques d'épuisement ; intégrer les enjeux de santé physique et mentale dans la stratégie globale.
Coopération	Culture de coopération informelle vivante ; le tiers-lieu comme « cœur battant » et espace de rencontre et de dialogue territorial ; nouveau conseil coopératif intergénérationnel et ouvert ; intelligence collective des COPIL.	Faible traction institutionnelle et manque de relais politiques ; complexité juridique (SCIC/Association/PTCE) peu lisible ; risque de stigmatisation politique ; fragilité du modèle économique.	Transformation territoriale par le dialogue entre acteurs autrefois isolés et renforcement de la démocratie locale.	Simplifier le récit du projet (offre territoriale) ; clarifier les chaînes de décision ; développer des alliances politiques à l'échelle du PETR ; renforcer la coopération intercommunale.
Effets transformatifs	Générateur d'initiatives individuelles et collective pour la transition écologique du territoire ; légitimation des projets locaux ; création de services (agro-foresterie, tourisme durable) ; ponts entre citoyens et collectivités.	Manque de communication sur les effets produits ; dépendance aux financements externes ; manque de reconnaissance des fonctions d'intermédiation.	Redynamisation d'un territoire en précarité structurelle et attractivité pour de nouveaux arrivants engagés en faveur de la transition écologique.	Construire des indicateurs d'effets (ancrage, parcours) pour convaincre les partenaires ; faire reconnaître et financer la fonction d'intermédiation territoriale ; élargir le périmètre au PETR Vallée de l'Aude.